

La relation patient soignant à l'ère du digital : la santé connectée

Contexte

Avec le vieillissement de la population, l'explosion des maladies chroniques et de l'automédication, la raréfaction des cabinets médicaux en campagne, l'engorgement des cabinets de villes et des services d'urgence, l'e-santé apparaît comme une solution d'avenir. Des retours d'informations très rapides via les objets connectés auront une incidence sur la relation avec le patient. Ainsi, le gain de temps sur les tâches administratives, comme la saisie dans les outils informatiques, actuellement très chronophage, aura un impact sur les activités des professionnels de la santé. La formation proposée permettra aux personnels des établissements hospitaliers d'appréhender les enjeux et les transformations liés à l'intégration de ces nouvelles technologies dans leur environnement professionnel.

Objectifs

- Maîtriser les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine.
- Identifier le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et à la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient.
- Analyser les impacts de l'e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles.
- Anticiper les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient.

Renseignements complémentaires

Lieu & dates : Voir calendrier en annexe

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Personnels médicaux : Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH au titre du DPCM

Programme

JOUR 1 Maîtriser les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine :

- La santé connectée et la télémédecine.
- Les différents actes réglementaires de télémédecine et leurs champs d'applications.

- Les programmes et applications en place en Europe et en Amérique du Nord.
- Les principales stratégies industrielles pour la santé connectée et la télémédecine.
- Etat des lieux des outils de santé connectée actuels et des innovations à venir.
- Identifier le cadre juridique lié à l'usage, l'exploitation et à la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient.
- Les différentes lois régissant la e-santé et la télémédecine.
- Les conditions de mise en oeuvre des pratiques de télémédecine et de santé connectée.
- Les préconisations du Conseil National de l'Ordre des Médecins.
- Les droits du patient.
- La responsabilité juridique de l'établissement, du médecin et du prestataire.
- Les données de santé du patient, cadre juridique et réglementaire.
- La communication des informations au patient sur ses données de santé.

JOUR 2 Analyser les impacts de l'e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles :

- Le levier de la santé connectée et de la télémédecine pour faire de l'offre hospitalière un parcours de soins gradués au sein d'un territoire.
- Les objectifs ciblés et les impacts attendus dans les secteurs hospitaliers et ambulatoires.
- La redéfinition de l'organisation des soins avec la e-santé.
- Les rôles des différents acteurs de santé dans la mise en place d'une démarche de e-santé et l'utilisation des objets connectés.

Public

Directions, Professions médicales et paramédicales

Exercice

2021

Code de formation

AFR 5.03

Nature

AFR

Organisé par

SPH Conseil

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences